

Le 28 février 2023

Procédure de demande de réservation annuelle pour les centres de pratique artistique



Programme de réservations annuelles

Dans le cadre de sa déclaration de service aux partenaires, la Ville de Laval rend disponible aux organismes de loisir culturel admissibles des locaux qui sont spécifiquement dédiés à la pratique artistique. Les trois programmes de réservations annuelles couvrant l'ensemble des plages horaires des centres de pratique artistique sont les suivants :

Programme 1 : Pavillon Argenteuil, Pavillon Bon-Pasteur et Théâtre du Vieux-St-Vincent

Programme 2 : Axion 50 plus

Programme 3 : Centre d'art

Conditions générales

Événements non admissibles

- Les activités personnelles, familiales, politiques ou à caractère religieux.
- Les demandes de diffusion devant public.
- Toute autre demande d'activité, excluant de la pratique de loisir culturel, devra faire l'objet d'une analyse et d'une autorisation particulière de la part de la Division art et patrimoine.

Demandes d'ajouts, annulations et modifications

- Les demandes d'ajouts, annulation et modifications peuvent être effectuées en cours d'année. Les demandes doivent être envoyées, via courriel à artetculture@laval.ca en respectant les délais suivants :
 - Un minimum de **48 heures ouvrables** pour les demandes dans les heures d'ouverture régulières.
 - Un minimum de **3 semaines** pour les demandes hors horaires.
- La Division art et patrimoine se réserve le droit d'annuler des réservations déjà confirmées à un organisme, advenant que celui-ci ne se présente pas à ses réservations, de façon répétée, sans respecter la procédure d'annulation.
- La Division art et patrimoine se réserve le droit d'annuler une réservation de local lorsque les circonstances l'exigent. L'utilisateur devra alors renoncer, de ce fait, à toute indemnité.

Critères d'attribution et traitement des demandes

- Aucune demande n'est automatiquement acceptée. Les demandes verbales ou téléphoniques ne sont pas retenues.
- Seules les demandes de réservations annuelles soumises à artetculture@laval.ca via le formulaire prévu à cet effet et respectant l'échéancier seront considérées.
- Les demandes démontrant des besoins spécifiques et/ou de l'utilisation de matériel spécialisé seront dans la mesure du possible planifié en priorité dans les espaces les mieux adaptés à vos besoins.
- La Division art et patrimoine tente d'offrir des espaces en fonction de l'usage des organismes.
- Par souci d'équité, la Division art et patrimoine se réserve le droit de prioriser un usage par rapport à un autre.
- La priorité de location pour Axion 50 plus sera attribuée comme suit : Axion 50 plus et ses activités, Ville de Laval (Division art et patrimoine) et autres organismes ou privés.

Tarification des espaces en dehors des heures d'ouverture régulières

Espaces communautaires

a) Location des espaces communautaires		
i. En tout temps, sauf pour les jours fériés:		
- Frais d'ouverture d'un centre communautaire (3 heures minimum)	64 \$	INCLUDES
- Location entre 6h30 et 23h00 (\$/heure)	21 \$	INCLUDES
- Location entre 23h00 et 6h30 (\$/heure)	32 \$	INCLUDES
- Location 3 heures minimum		
ii. Les jours fériés:		
- Frais d'ouverture d'un centre communautaire (3 heures minimum)	96 \$	INCLUDES
- Location entre 6h30 et 23h00 (\$/heure)	32 \$	INCLUDES
- Location entre 23h00 et 6h30 (\$/heure)	48 \$	INCLUDES
- Location 3 heures minimum		
b) Frais de ménage:		
i. En tout temps, sauf pour les jours fériés:		
- Entre 6h30 et 23h00 (\$/heure)	21 \$	INCLUDES
- Entre 23h00 et 6h30 (\$/heure)	32 \$	INCLUDES
- Tarif préférentiel (\$/jour)	106 \$	INCLUDES
ii. Les jours fériés:		
- Entre 6h30 et 23h00 (\$/heure)	32 \$	INCLUDES
- Entre 23h00 et 6h30 (\$/heure)	48 \$	INCLUDES
- Tarif préférentiel (\$/jour)	159 \$	INCLUDES
iii. Calcul des frais de ménage		
Le coût des heures de ménage est facturé en fonction de la capacité de l'espace loué et s'ajoute au coût de location		
- Petite salle (30 personnes et moins)	1 heure de ménage	INCLUDES
- Moyenne salle (entre 31 et 75 personnes)	1.5 heures de ménage	INCLUDES
- Grande salle (entre 76 et 150 personnes)	2 heures de ménage	INCLUDES
- Très grande salle (151 personnes et plus)	3 heures de ménage	INCLUDES
c) Frais d'annulation		
Pour toute réservation d'espace n'ayant pas été reportée ou annulée au moins 48 heures ouvrables avant la date prévue.	53 \$	INCLUDES
d) Frais de remplacement de clés		
Tout remplacement de clés dû à une perte ou pour toute clé non remise à la fin d'un protocole d'entente entre la Ville et un organisme dûment reconnu par la Ville	27 \$	INCLUDES
e) Alarme - au troisième avis écrit		
	53 \$	INCLUDES

Pour connaître la tarification des espaces en dehors des heures d'ouverture régulières pour Axion 50, veuillez consulter le site internet suivant : [Location de salles | Axion50plus](#) ou communiquer avec Sébastien au : 450-978-5555 poste 139

Centres et heures d'ouverture

Programme 1 : Argenteuil, Bon-Pasteur et Théâtre du Vieux-St-Vincent

Argenteuil : 430, 5^e rue, Laval, Québec, H7N 1Z6

1^{er} juillet 2023 au 18 août 2023

Lundi au vendredi : 8h30 à 14h30 ET 18h30 à 21h30

Samedi et dimanche : Fermé

19 août 2023 au 23 juin 2024

Lundi au vendredi : 8h30 à 22h30

Samedi et dimanche : 8h30 à 17h30

Bon-Pasteur : 400, rue Laurier, Laval, Québec, H7N 2P6

1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Lundi au vendredi : 8h00 à 22h30

Samedi : 8h00 à 17h00

Dimanche : 14h00 à 20h30

Théâtre du Vieux-St-Vincent : 1086, Avenue du Collège, Laval, Québec, H7C 1W7

1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Lundi au dimanche : 8h00 à 23h00

Programme 2 : Axion 50 plus

Axion 50 plus : 435, boulevard Curé-Labelle sud, Laval, Québec, H7V 2S8

1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024

Lundi au vendredi : 16h00 à 22h00

Samedi et dimanche : Fermé

Programme 3 : Centre d'art

Centre d'art : 214-216, boulevard Sainte-Rose, Laval, Québec, H7L 1L6

4 janvier 2024 au 23 décembre 2024

Lundi au dimanche : 8h00 à 23h00

Échéanciers

Procédure de réservation annuelle	Programme 1 Argenteuil, Bon-Pasteur et Théâtre du Vieux-St- Vincent	Programme 2 Axion 50 plus	Programme 3 Centre d'art
	Date	Date	Date
Période couverte par les réservations annuelles	1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024	1 ^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024	4 janvier 2024 au 23 décembre 2024
Envoi du programme de réservations annuelles aux organismes	Février 2023	Mai 2023	Août 2023
Dépôt des formulaires de demande de réservations annuelles de la part des organismes à la division art et patrimoine via courriel à artetculture@laval.ca	6 avril 2023 *Toutes demandes reçues après cette date seront traitées une fois l'exercice d'analyse et de traitement complété.	22 juin 2023 *Toutes demandes reçues après cette date seront traitées une fois l'exercice d'analyse et de traitement complété.	14 septembre 2023 *Toutes demandes reçues après cette date seront traitées une fois l'exercice d'analyse et de traitement complété.
Analyse et traitement des demandes de réservations	Mai/ Juin	Juillet/ Août	Septembre/ octobre
Envoi de confirmation des réservations aux organismes	Au plus tard dans la semaine du 12 juin 2023	Au plus tard dans la semaine du 14 août 2023	Au plus tard dans la semaine du 30 octobre 2023

Équipements spécialisés

Équipements	Argenteuil											Bon-Pasteur		TVSV	Axion 50 plus						Centre d'art					
	GS	103	106	107	201	202	203	207	208	210	211	GS	Ar S	21	GS	101D GS	118	119	212	215	216	221	Atelier 214	Expo 214	Atelier 216	
Chaises de musicien	X																									
Chevalets																								X		
Éclairage spécialisé																							X			
Estrade					X					X																
Lutrin	X	X	X	X			X	X			X	X														
Miroirs												X								X		X				
Piano acoustique	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X											
Piano numérique					X	X	X		X																	
Plancher de danse			X																							
Tige à tableau																							X			